
ADESSA-A DOMICILE, ADMR, AD-PA, APF, CROIX ROUGE FRANCAISE, FAMILLES RURALES, FEHAP, FHF, FNAAFP/CSF, FNADEPA, GIHP NATIONAL, MUTUALITE FRANCAISE, UNA, UNASSI, UNCCAS, UNIOPSS

Madame Nora BERRA
Secrétaire d'Etat en charge des Aînés
55 rue Saint Dominique
75007 Paris

Paris, le 10 novembre 2010

Nos réf. : CCh/AV/PG

Madame la Ministre,

Nos organisations vous remercient pour votre correspondance en date du 3 novembre 2010. Elles tenaient à saluer les engagements importants que vous y avez pris concernant la communication des données brutes et des résultats de l'enquête nationale, la réalisation prochaine par la CNSA d'une enquête exhaustive auprès des SSIAD relative à l'utilisation des crédits non reconductibles, la mise en place à venir d'un groupe de travail sur l'intégration des places pour personnes handicapées dans la réforme de la tarification des SSIAD et enfin la tenue d'une enquête nationale de coûts menée par la CNSA.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de lever l'appel à la suspension de participation à l'enquête que nous avons lancé auprès de nos adhérents.

Vous l'aurez compris, nous restons néanmoins attachés à ce que l'étude nationale de coût et de besoins puisse être conduite au plus tôt, en concertation avec nos organisations, sur un échantillon représentatif de SSIAD et que le paramétrage économique de la réforme puisse être lui aussi défini rapidement, au vu des conclusions des travaux, comme vous en avez convenu du principe.

En ce qui concerne l'introduction d'un nouveau paramètre dans le questionnaire de l'enquête DRESS, il est selon nous dommage de se priver de l'élément déterminant que constitue le nombre de passages d'aides-soignants. Nous avons toujours demandé d'inscrire cet élément dans l'enquête et, pour cette raison, nous avons indiqué à nos adhérents de transmettre ces éléments quand ils rempliront le questionnaire en ligne.

Espérant que cette dynamique constructive servira les intérêts des personnes que les SSIAD accompagnent, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.



3 rue de Nancy – 75010 Paris



184A rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris

3 impasse de l'Abbaye -
94100 Saint Maur



98 rue Didot – 75694 Paris CEDEX 14



7 Cité d'Antin - 75009 Paris

17 boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris



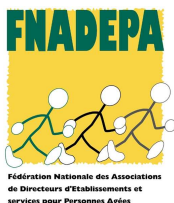
53 rue Riquet - 75019 Paris



179 rue de Lourmel - 75015 Paris



1 bis rue Cabanis, 75014 PARIS



175 bd Anatole France
93200 Saint-Denis



32 rue de Paradis
75010 Paris



www.mutualite.fr

255 rue de Vaugirard
75015 Paris



108-110 rue Saint Maur
75011 Paris



Quartier Carolle - 65230 Castelnau-Magnoac



Villa Souchet
105 avenue Gambetta – BP 3
75960 Paris Cedex 20



15 rue Albert – CS 21306
75214 Paris Cedex 13